



## Édito

## Échos des luttes

**LA FONCTION  
PUBLIQUE  
N'EST PAS  
UNE START-UP**

**Bientôt les vacances !  
L'occasion de souffler, de se  
reposer et d'oublier Bercy et  
ses changements incessants !  
Mais juste avant de partir on  
vous dresse un petit état des  
lieux des "dossiers chauds"  
qui occupent nos ministères !**

D'abord bien sûr, nous revenons sur ce qui est le plus préoccupant : la loi de transformation de la Fonction publique qui sera bientôt adoptée et dont les décrets d'application seront bien vite publiés... Nous avons tellement souvent dit à quel point cette loi est dangereuse que nous ne savons plus bien comment tirer la sonnette d'alarme !

### Les premiers effets de la loi

Avant même son adoption, à Bercy on expérimente *in situ* : les personnels de la DGE vivent en ce moment ce qui sera notre sort à tou-te-s très rapidement ! Sans même parler de la philosophie sous-jacente à ce projet, ce que l'on constate surtout c'est l'impréparation de l'administration pour répondre aux demandes des agent-e-s !

### Un exemple à suivre ?

Dans le même temps se déroule le procès pour harcèlement moral des dirigeants de France Télécom. Et ce qu'on peut lire des témoignages des victimes a un écho cruel, dans une moindre mesure heureusement, avec ce que nous vivons aujourd'hui en Centrale avec les restructurations diverses et variées... L'administration doit se montrer extrêmement prudente pour que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets !

### Vive la novlangue !

À la fin de ce numéro, nous vous proposons une nouvelle rubrique que vous retrouverez désormais dans tous nos numéros. Depuis quelques temps, nous avons constaté (vous aussi ?) avec quel plaisir l'administration use et abuse de tous les mots à la mode start-up nation. Nous avons décidé de les regarder d'un peu plus près et de vous faire partager ce que nous en pensons !

**Nous vous souhaitons une bonne lecture  
et de bonnes vacances !**

**A la rentrée, nous vous proposerons de continuer à œuvrer  
ensemble - usager-es et agent-es - en lien avec toutes les forces  
mobilisées dans les services publics attaqués  
pour stopper la régression en marche, reconquérir  
nos droits sociaux et en obtenir de nouveaux !**

♦ **DGFIP, « géographie revisitée » ?** Depuis début 2019, l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO,CFDT et CFTC appelle à la mobilisation contre ce projet présenté par les pouvoirs publics. D'autres évolutions majeures sont en gestation : externalisation, privatisation ou abandon de missions, suppression massive d'emplois. L'avenir de la DGFIP est en jeu, avec un impact fort pour les agent-e-s comme pour les usager-e-s.

♦ **Suivez le procès de France Télécom sur [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)**  
Il est indispensable vu l'étendue actuelle des suicides à la SNCF, à l'Inspection du Travail, à l'hôpital, à la Poste... de rendre visible les suicides liés au travail. Il est temps pour toutes et tous d'agir pour ne plus perdre sa vie à la gagner.

♦ **Solidarité avec les grévistes de la Bibliothèque Nationale de France.** Depuis un an, 70 % des agent-e-s de la BNF sont en grève, accompagnés par un seul syndicat, Sud Culture. Certains de ses agent-e-s sont des vacataires payés entre 600 et 900 €. Vous pouvez les soutenir en contribuant à la caisse de solidarité ouverte sur leetchi.

♦ **Ce qui se cache derrière Chronopost...** Une réalité sordide et inhumaine : utilisation en toute connaissance de cause des travailleurs sans-papiers privés des droits élémentaires dont bénéficient les autres salarié-e-s en France. Depuis le 11 juin, plusieurs dizaines de travailleurs employés par Chronopost sont présents jour et nuit devant l'agence d'Alfortville pour demander leur régularisation. Signez la pétition sur [change.org](http://change.org) !

## Loi de transformation de la Fonction publique

Le projet de loi de transformation de la Fonction publique a été adopté par l'assemblée nationale le 28 mai dernier. Elle a commencé à être examinée par le Sénat dès le 18 juin. Elle repassera ensuite devant l'assemblée nationale assez rapidement. Pour finir par être adoptée tout aussi rapidement en vertu du choix du gouvernement d'une procédure accélérée. Il ne restera plus qu'à sortir les décrets pour que tout soit en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Autrement dit, demain ! Plus de CAP de promotions ; plus de CHSCT et de CTAC indépendants l'un de l'autre, refondus dans un grand CSA (Conseil Social d'Administration) ; de moins en moins d'emplois réservés aux fonctionnaires, favorisant le recrutement de contractuel.le.s précaires... Sans trop de surprise, au regard des déclarations gouvernementales depuis deux ans, et malgré les oppositions des syndicats et les nombreuses mobilisations, cette loi va laminer la Fonction publique.

À ces dispositions déjà catastrophiques pour les agent.e.s des trois fonctions publiques, se rajoutent les consignes données par une circulaire récente du Premier ministre. Celui-ci a en effet demandé aux administrations centrales de « réfléchir » à la suppression d'agences ou missions dont l'effectif est inférieur à 100 agent.e.s et de suggérer des délocalisations en province de certains services des administrations centrales. Ce à quoi il faut rajouter la doxa déjà mise en œuvre depuis quelques années de la DGAFP concernant les corps dont les effectifs sont inférieurs à 50 agent.e.s.

Toutes ces mesures mises bout à bout, auxquelles il faut rajouter les passages de plus en plus fréquents du travail en mode « projet » (voir notre article sur la DGE), démontrent une réelle volonté d'en finir avec un modèle qui certes aurait pu être amélioré mais qui surtout constituait, pour les usager.e.s que nous sommes aussi, un socle de garanties d'équité, d'égalité de traitement et de neutralité du service public !



### Bientôt sur vos écrans : hold-up sur les retraites !

Les caisses d'assurance vieillesse constituent un pactole qui échappe encore à l'État et au capital grâce au principe de la cotisation : 320 milliards d'euros, le poste le plus important de la Sécurité Sociale. Un budget excédentaire depuis 2016. Modifier le mode de calcul des pensions de retraites et le remplacer par un système unique par points fera que le niveau de retraite ne sera jamais assuré, même en cotisant généreusement toute au long de la vie ! Comme le disait François Fillon devant le patronat : « le système par points, ça permet en réalité une chose qu'aucun homme politique n'avoue : baisser chaque année la valeur des points et donc diminuer le niveau des pensions ». On vous reparlera de tout ça l'année prochaine : le gouvernement a en effet décidé, devant la prévisible impopularité de cette réforme, de la repousser à « après les élections municipales ». Courageux mais pas téméraire !

## Les congés bonifiés des ultramarins tombent à l'eau !

Une nouvelle réforme (encore une !) prévoit pour les agent.e.s ultramarins, la suppression des 30 jours de bonification. C'est suite à un rapport parlementaire que cette décision a été prise, à la va-vite comme d'habitude... Décision qui concerne environ 35 000 agent.e.s sur les trois fonctions publiques. 35 000 agent.e.s à qui on reproche de désorganiser toute la Fonction publique par leur absence !

Les gentils parlementaires se soucient aussi de lutte contre les discriminations : des mutations

ne seraient pas obtenues par les agent.e.s au motif de ce congé... Autrement dit : supprimons nos droits qui sont susceptibles d'entraîner des discriminations plutôt que de lutter contre celles-ci !

Et pour finir, une petite dose de suspicion (pas du tout discriminante !) sur ces agent.e.s qui en plus de prendre des congés les prolongeraient par des congés maladie...

Bref, pour faire des économies, on tape là où on peut et de préférence n'importe comment !

# La DGE : une exemplarité poussée à l'extrême !

**On le constate malheureusement trop souvent : les MEFs et leurs directions sont la vitrine de ce que le gouvernement souhaite appliquer à tous les ministères. Aujourd'hui, la DGE (Direction Générale des Entreprises) se retrouve en première ligne et subit les affres de la réforme de la fonction publique avant l'heure.**

## Chronique d'une disparition annoncée

Le 14 mars 2017, la Cour des comptes envoie un référé au Premier ministre de l'époque l'enjoignant d'appliquer six recommandations devant venir à bout de la réforme engagée par la DGE. Elle lui demande de se concentrer sur ses missions d'expertise et de stratégie. Ce sont les consignes données au nouveau Directeur général. Celui-ci lance, en novembre 2018 et en grande pompe, le projet de réorganisation. Jusque-là tout va bien : les personnels ne sont pas contre des réorganisations de bon sens, permettant de travailler plus intelligemment.

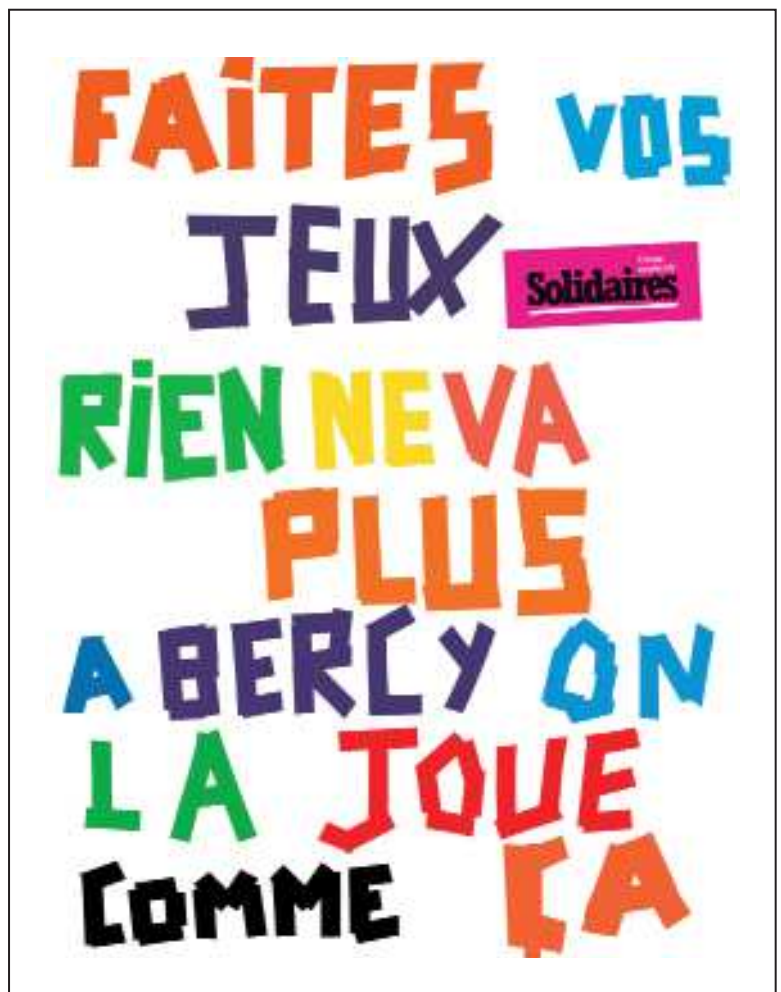
## Malheureusement, les choses se gâtent vite !

À grands renforts de réunions informelles avec les syndicats, de présentations alambiquées et creuses aux agent.e.s, de CODIR stratégiques, d'ateliers faussement participatifs, d'expérimentations généralisées après un mois seulement, de calendrier resserré, la DGE entre dans l'ère de l'administration en mode projet.

C'est là que tout va de travers : d'un côté, l'administration pour qui tout se passe bien, de l'autre, des agent.e.s qui s'interrogent sur leur avenir et qui finissent par paniquer devant l'absence de réponses de l'administration. Certains apprennent la disparition de leur service, le SATEI, au détour d'un couloir. À d'autres, on annonce la suppression de leur poste du jour au lendemain. D'autres encore se voient rétrogradés de la fonction d'adjoint au chef de bureau à celle de chargé de mission. D'autres se voient confier des projets inexistantes, des coquilles « vides » en attendant de trouver un poste ailleurs. Et ce ne sont là que quelques-uns des expériences que nous avons recueillies auprès des agent.e.s !

## Et le dialogue social dans tout ça ?

**Sud Centrale Solidaires**, la CGT et FO ont dû taper du poing sur la table à de nombreuses reprises, dans les CHSCT, les Comités techniques, les groupes de travail,



par des courriels pour que l'administration entende enfin les doléances des agent.e.s.

Nous avons obtenu : un courriel d'information afin que chaque agent.e puisse savoir si son poste est conservé, substantiellement modifié ou carrément supprimé ; une expertise de l'accompagnement des agent.e-s et du fonctionnement en mode projet ; un arrêté de restructuration qui permettra à certains agents de bénéficier de certaines contreparties financières.

## La suite ?

Mais ce que les agent.e-s réclament avant tout, c'est le respect. Et ça, ça ne passe ni par un COPIL, ni par une démarche participative, ou une multiplication de réunions avec de jolies présentations. Ça passe par une prise en compte réelle des demandes, très concrètes, qu'ils et elles ont formulé à de nombreuses reprises ! Ces nouvelles dispositions répondent à l'urgence de la restructuration mais ne lèvent pas le flou existant autour de la mise en œuvre du travail en mode projet.



## Coup de griffe lexical

Nous inaugurons cette nouvelle rubrique avec un mot que nous avons vu se démultiplier dans les allées de Bercy. La Conciergerie. Or, la Conciergerie, historiquement, est une prison. Et c'est bien de ça dont il s'agit aujourd'hui : emprisonner les agent-e-s dans Bercy en leur offrant la possibilité de tout faire sur place en plus de leur travail. Plus besoin de sortir, de voir d'autres personnes dans

les restaurants, les magasins et les services. Vous avez tout sur place ! Pourtant, dans le même temps, l'administration nous explique qu'il faut lutter contre le présentisme qui oblige les agent-e-s à être disponibles H24 et qui complique les carrières des femmes choisissant majoritairement le télé-travail ou le temps partiel... Quelle contradiction ! Allez comprendre !

## Conseil de la fédération des syndicats Solidaires des MEFs

Solidaires Finances Publiques, Solidaires Douanes, Solidaires CCRF&SCL, Solidaires IDD, Sud Insee et **Sud Centrale Solidaires** forment la Fédération Solidaires Finances.

Les membres de ces six syndicats se retrouveront du 23 au 27 septembre en conseil fédéral pour déterminer ensemble leur stratégie pour les années à venir.

Nous nous poserons des questions sur le devenir de nos missions et du périmètre des MEFs, sur le rôle des administrations de contrôle, sur les perspectives de l'action sociale à Bercy... Sujets d'actualité qui doivent trouver aussi un écho dans le rôle des organisations syndicales à l'heure où celles-ci sont discréditées et éloignées de la pourtant nécessaire concertation !

Un moment pour réfléchir collectivement à la façon dont, avec la disparition de certaines instances paritaires, les syndicalistes vont pouvoir continuer à accompagner les agent.e.s soumis aux restructurations, disparitions de services et autres mobilités forcées !

## Marche des fiertés

Le 29 juin dernier, les personnes LGBT+ (lesbiennes, gays, bi, trans) et leurs allié-e-s ont marché dans les



rue de Paris. Des marches similaires avaient eu lieu dans toutes les grandes villes de France durant tout le mois de juin. Elles étaient marquées cette année par la célébration du cinquantième anniversaire de la première Gay pride, qui avait eu lieu en juin 1969 aux USA, à la suite des émeutes de Stonewall.

### Filiation, PMA : marre des lois a minima !

Le mot d'ordre de cette année avait pour objectif de mettre la pression sur les parlementaires et le gouvernement qui n'ont toujours pas légiféré depuis que la loi a été retoquée sous Hollande. Elles ont aussi été l'occasion de dénoncer les agressions LGBTphobes qui se sont multipliées en 2018, année "noire", selon le rapport annuel de SOS Homophobie.

Solidaires a été présent dans toutes ces marches pour réaffirmer que la lutte contre l'homophobie fait partie de ses valeurs.

## Et si vous nous contactiez ?

**Votre poste est supprimé ? Votre sous-direction disparaît ?**

**Vous n'êtes pas seul-e-s, une équipe expérimentée et motivée est à votre disposition pour vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches en cas de difficultés professionnelles.**

## Syndicat Sud Centrale Solidaires

Tél. : 01 53 18 73 21

Bâtiment Vauban - Nord 1 - Pièces 0062 - 0064 - 0069 - 0073

syndicat-sud-centrale@syndicats.finances.gouv.fr - www.sudcm.org